



Ville résidentielle - 21 000 habitants - à 10 min de Paris
Membre du Territoire Vallée Sud-Grand Paris
Un cadre de travail agréable
Labellisé « terre saine »
Une équipe dynamique de 450 agents

RECRUTE

Gestionnaire carrière paie

Catégorie B ou C, filière administrative, titulaire ou contractuel

La Direction des ressources humaines est organisée en trois pôles : la carrière-paie, l'emploi-formation et la santé-prévention. Elle constitue une équipe de 8 personnes en charge de la gestion de 550 paies environ. Sous l'autorité hiérarchique de la responsable carrière-paie vous serez intégré à une équipe de 4 gestionnaires et prendrez en charge la carrière et la paie d'un portefeuille de 150 agents.

Votre mission

Premier interlocuteur de l'agent, sans que cette liste soit exhaustive, vous aurez en charge :

- La gestion administrative en carrière et en paie des évènements de la vie professionnelle de l'agent, de l'embauche au départ en retraite ;
- L'accueil physique et téléphonique des agents ;
- La rédaction des différents actes et courriers administratifs inhérents aux domaines RH ;
- La gestion et le traitement de la paie, des charges (mandatement) et de toutes les déclarations qui y sont attachées (DSN) ;
- Le suivi de l'impact des dossiers liés à maladies, accidents de service et prévoyance, sur le temps de travail et la rémunération ;
- La gestion des dossiers spécifiques de carrière (médailles, avancements et promotions...) ;
- L'élaboration des tableaux de bord et des procédures pédagogiques à l'intention de l'équipe.

Votre profil

Titulaire d'un bac + 2 minimum, vous connaissez le statut et les règles de gestion des carrières et de la paie de la fonction publique territoriale. Vous maîtrisez la bureautique et un logiciel de paie.

Expérience sur un poste similaire souhaitée.

Discretion, réactivité, bonne organisation, des capacités d'adaptation et d'anticipation sont attendues. Votre sens du service public de qualité est inséparable du respect des délais et de la bienveillance.

Les conditions de travail

Temps de travail : 38h hebdomadaires (18 RTT). Disponibilité à prévoir en période de paie.

Rémunération statutaire + régime indemnitaire + prime de fin d'année + CNAS + association du personnel active + forfait vélo. Dans le cadre du bien-être au travail, la ville a mis en place des ateliers sportifs et des séances d'ostéopathie gratuits.